Dans le contexte de l’impulsion donnée par Sa Majesté le Roi Mohammed VI à la question du Sahara marocain, la République du Ghana décide de suspendre ses relations diplomatiques avec la pseudo « rasd ».

Cette décision a été communiquée dans un document officiel du Ministère des Affaires Etrangères et de l’Intégration Régionale de la République du Ghana, adressé au Ministère des Affaires Etrangères, de la Coopération Africaine et des Marocains résidant à l’étranger du Royaume du Maroc.

La République du Ghana “a décidé d’informer immédiatement, à travers les canaux diplomatiques, le Gouvernement du Royaume du Maroc, l’Union Africaine et l’Organisation des Nations Unies, de cette position”.

Dans le même document officiel, la République du Ghana a exprimé son appui aux “efforts de bonne foi déployés par le Royaume du Maroc afin de parvenir à une solution acceptée par toutes les parties”.

Il convient de rappeler que la République du Ghana avait reconnu la pseudo “rasd” en 1979.

Grâce à l’impulsion donnée à la question du Sahara marocain par Sa Majesté le Roi Mohammed VI, 46 pays, dont 13 africains, ont rompu ou suspendu leurs relations avec la pseudo “rasd” depuis 2000.